



Revue Recherches & Educations.
<https://journals.openedition.org/rechercheseducations/>

N° L'éducation citoyenne : idéaux, modèles sous-jacents et réalités

Janvier 2023

Responsables scientifiques du projet

Céline Chauvigné
Maître de conférences HDR, Université de Nantes
Laboratoire du CREN, EA 2661

Michel Fabre
Professeur des universités émérite, Université de Nantes
Laboratoire du CREN, EA 2661

Coordinatrice scientifique du projet

Alix Garnier
Maître de Conférences en sciences de l'éducation et psychologie sociale Université Lille
Laboratoire : Profeor Cirel Lille, EA4354

Depuis la Révolution française, l'éducation citoyenne est au cœur des missions de l'école publique dans sa volonté de changer le sujet en citoyen libre (Buisson, 1911). Dans cette entreprise, l'instruction devient un vecteur indispensable via les institutions publiques. En effet, à partir de Jules Ferry, l'École n'est plus considérée comme un simple service public, mais bien comme une institution politique, « un des lieux, voire le lieu par excellence de fabrication de la société française » (Foray, 2018, 162) où la transmission des valeurs prend une place de choix notamment avec l'instruction morale et civique (Ferry, 1881-1882). Un rapide inventaire des recherches curriculaires (Khan, 2015, 2016, Husser, 2017, Tutiaux Guillon, 2015) et des études sur les pratiques éducatives et enseignantes récentes (Audigier, 2015, Becquet, 2016, Chauvigné, 2017, Chauvigné et Fabre, 2017, Dupeyron, 2016), montre

la prégnance, au sein des « éducations à » des préoccupations concernant la construction de la citoyenneté ou la socialisation politique.

Il est vrai que, dans les années quatre-vingt, ces préoccupations avaient été réactivées dans le cadre d'une politique continue pour répondre au délitement du lien social et à la montée des violences en milieu scolaire (Chevènement, 1985). Plus récemment, la loi de refondation de l'école, promulguée en 2013, la création de l'enseignement moral et civique (2015) et l'extension des responsabilités juvéniles dans le cadre des offres démocratiques en établissements scolaires (conseil de la vie collégienne en 2015) entendent répondre aux attaques multiples contre la démocratie (attentats, complots, etc.). Si cet idéal d'éducation citoyenne semble faire consensus à la fois dans les textes officiels et chez les acteurs, il n'y a pas de véritable accord sur les modèles philosophiques et pédagogiques sous-jacents. Une certaine tension peut alors s'engager entre les enjeux socioéducatifs, pédagogiques et politiques de la formation du citoyen qui vise à la fois l'émancipation de la personne individuelle et le développement d'une socialisation collective.

La question est de savoir dans quelle mesure, la citoyenneté, en tant que statut juridique et politique attaché à une personne appartenant à une collectivité, peut articuler intégration des normes et des valeurs (dans leur dimension sociale) et émergence d'un citoyen actif (dans sa dimension politique) ?

L'éducation à la citoyenneté comme objet de recherche scientifique appelle ici une véritable réflexion sur son fondement même, dans la mesure où elle n'est ni une simple discipline académique ni une simple question comportementale ou expérientielle dans le parcours scolaire des élèves de la maternelle au lycée. Elle exige donc une analyse des articulations possibles entre savoirs et valeurs, ou encore entre socialisation et développement critique fondé sur des expériences et les espaces de vie permettant un tel déploiement. Mais, comment, concevoir la formation du citoyen dans un espace scolaire sous-tendu par une relation d'autorité et avec des élèves dont la plupart sont mineurs ? Doit-on y voir seulement une préparation plus ou moins lointaine à l'exercice de la citoyenneté, fondée principalement

sur la connaissance des institutions et de leur fonctionnement ? S'agit-il d'un enseignement spécifique réservé au seul enseignement moral et civique ? Ou est-ce plutôt l'apprentissage d'un exercice de cette citoyenneté, par des prises de responsabilités et/ou par l'expérience de la vie démocratique dans le milieu scolaire ?

Parmi la multiplicité des questions que pose l'éducation du citoyen, l'appel à communication ciblera trois interrogations autour desquelles la cohérence de ce dossier se construira.

1. Axe 1 : modèles philosophiques et pédagogiques de l'éducation du citoyen

Le premier questionnement s'intéresserait aux fondements mêmes de l'éducation à la citoyenneté. Quels sont les modèles philosophiques et pédagogiques qui sous-tendent la pluralité de ses conceptions et de ses modes d'inscription au sein de l'école. Il s'agit ici de savoir sur quelle conception de l'enfance ou de l'adolescence, dans leur relation à l'adulte, reposent ces différentes conceptions de l'éducation du citoyen. Quels seraient, dès lors, les modèles retenus par l'institution scolaire ? Quelles visées éducatives peut-on envisager ? Pour quelles implications pédagogiques ? Cette réflexion implique de s'arrêter sur les fondements de l'éducation à la citoyenneté, d'en élucider les concepts et les enjeux. Pour y parvenir, une réflexion philosophique sur les types de formation permettrait d'interroger le statut de l'élève comme citoyen et sa possible expérience à l'école dans une dimension démocratique. L'histoire des idées, en ce sens, donnerait un éclairage sur le rapport de l'école à la société et à la vie. Elle contribuerait à saisir le sens de l'école, la manière d'éduquer, la conception de l'enfant et le rôle des acteurs scolaire dans une telle entreprise. Dans ce prolongement, une approche sociologique et institutionnelle conduirait à identifier les effets des courants pédagogiques et plus largement des sciences humaines sur les politiques éducatives en termes d'éducation du citoyen.

2. Axe2 : les tensions d'une mise en œuvre de l'éducation à la citoyenneté en milieu scolaire

Le second questionnement s'attacherait à souligner les points d'achoppement d'une mise en œuvre de l'éducation à la citoyenneté. Une double difficulté (Bozec, 2018, Chauvigné, 2013, 2017, Condette, 2009) semble amputer cette éducation à la citoyenneté : les paradoxes que suppose sa constitution et le contexte de la forme scolaire (Vincent, 1980) qui contraint l'exercice. Quelles sont, dès lors, les formes possibles d'une éducation à la citoyenneté ? Quels paradigmes convoque-t-elle ? Pour quel type de citoyen ? Peut-on, dans le même temps socialiser et émanciper tout un chacun dans la forme scolaire qui est la nôtre ? Pour ponctuer voire dépasser cette aporie, une confrontation avec d'autres paradigmes pourrait accompagner cette analyse. Le recours à une étude comparée avec des modèles européens ou l'étude de dispositifs alternatifs au sein même de notre histoire scolaire ou sociale donnerait quelques perspectives et quelques conditions de possibilité d'une éducation à la citoyenneté participative dans le sens donné par Joëlle Zask (2011).

3. Axe 3 : méthodes, dispositifs et postures à l'école et en formation

Le troisième questionnement concernerait les méthodes pédagogiques et leurs effets notamment avec la question du débat de classe et de l'éthique de la discussion (Habermas, 1992) et autres méthodes suggérées par les politiques éducatives ces dernières années. Il ne faudrait pas pour autant oublier les difficultés liées au projet même de la transmission des valeurs et aux différentes manières plus ou moins impositives ou plus ou moins libérales de le comprendre. Quels sont les enjeux et les motivations de ces démarches ? N'y a-t-il pas, ici, le risque d'un retour à la morale à la fois dans le contenu ? Ces pratiques de classe sont donc étroitement liées aux postures des enseignants et plus généralement des acteurs de l'école qui

participent de la mise en œuvre de cette éducation du citoyen. Nous pouvons, dès lors, interroger la façon dont sont pensées ces questions socialement vives et la transmission des valeurs dans les instituts de formation (Instituts nationaux de professorat et d'éducation, Inspé). Le développement d'une culture commune de l'engagement des futurs enseignants et conseillers principaux d'éducation dans la politique éducative des établissements sur ces objets va-t-il de soi, quand nous savons que l'école doit observer une certaine neutralité de ses enseignements et valeurs personnelles ? Mais la saisie en est-elle plus aisée dans certaines régions comme l'Alsace- Moselle où, dans le cadre du concordat, la religion est intégrée aux enseignements de l'école primaire au lycée ? Plus largement, ce travail devrait s'enrichir d'une dimension internationale. Que nous apprennent nos voisins européens sur ces questions ? Observons-nous chez eux une séparation de la sphère privée d'avec la sphère publique ? Comment l'éducation à la citoyenneté est-elle pensée et mise en pratique dans les démocraties non européennes ?

Cet appel à communication vise donc à étudier le sens et la faisabilité d'une mise en œuvre de l'éducation à la citoyenneté soumis à des visées contradictoires dans un système fondé historiquement sur la forme scolaire (Durkheim 1904-1905, Vincent et *al.*, 2012) mais aussi à s'ouvrir vers d'autres modèles dans une perspective comparatiste. Il tente d'interroger : 1) les modèles éducatifs d'une éducation à la citoyenneté plébiscitée dans une école de la République en recherche de sens (à la fois dans une approche historique, philosophique et pédagogique). 2) les liens entre école et citoyenneté, mais aussi, 3) les conditions de possibilités de cette éducation et plus largement de la transmission des valeurs.

Il s'agit, d'une part, de comprendre les fondements de l'éducation à la citoyenneté dans le contexte de la forme scolaire (Vincent et *al.*, 2012) actuelle, d'en percevoir les enjeux et les motivations. D'autre part, il convient d'examiner les effets de ces approches citoyennes au prisme de méthodes ciblées (débat de classe, transmission des valeurs, expériences, éducation au politique) qui les rendent possibles ou caduques. Mais il est question aussi d'examiner ce

que cela induit chez les enseignants eux-mêmes et leurs postures, en particulier sur le plan éthique.

En ce sens, les textes issus de l'appel à communication s'inscriront dans la continuité de recherches antérieures sur la citoyenneté et la transmission des valeurs aussi bien dans le domaine philosophique (Canivez, 1997, Jutras, 2010, Kinzter, 2007, Schnapper, 2001, Penar Ruiz, 1999, 2001, 2003), historique (Audigier, 1999, Galichet, 1998, Mougnotte, 1991) ou sociologique (Baubérot, 1997, 2004, 2010, 2013). Ils devront s'articuler de manière complémentaire aux trois grands axes présentés.

Bibliographie :

- Audigier, F. (1999). *Éducation à la citoyenneté*. Paris : INRP.
- Audigier, F. (2015). " Éducatons à" ...et préparation à la vie, In François Audigier, Anne Sigard, Nicole Tutiaux Guillon (dir). *Science de la nature et de la société pour une école en mutation. Fragmentations, recompositions, nouvelles alliances?* Louvain-La-Nouvelle, De Boeck, p. 25-35.
- Baubérot, J. (1997). *La morale laïque contre l'ordre moral*, Paris : Seuil
- Baubérot, J. (2004). *Laïcité 1905-2005, entre passion et raison*. Paris : Seuil.
- Baubérot, J. (2013). *Histoire de la laïcité en France*, Paris : PUF (Que sais-je ?) : 6^e édition
- Baubérot, J. (2010). *Les Laïcités dans le monde*, Paris : PUF (Que sais-je ?), 4^e édition
- Becquet, V. (2016). L'engagement des jeunes dans le miroir de l'action publique. *Diversité*, N° 184, p. 44-49.
- Bozec, G. (2018). *Éducation à la citoyenneté à l'école. Politiques, pratiques scolaires et effets sur les élèves*. (Rapport public). Paris : CNESECO. Consulté à l'adresse <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/164000299/index.shtml>
- Buisson, F. (1911). Dictionnaire de la pédagogie, consulté sur <http://www.inrp.fr/edition-electronique/lodel/dictionnaire-ferdinand-buisson/>
- Canivez, P. P. (1997). *Éduquer le citoyen*. Paris : Hatier.
- Durkheim, E. (1904-1905/1938), L'évolution pédagogique en France, Paris : PUF http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html consulté en juin 2017
- Foray, Ph. (2018). « L'éducation à la citoyenneté, une mythologie ? » *Variations autour de la « forme scolaire » : Mélanges offerts à André D. Robert* (J-Y Segui, dir.). Nancy : PUN, 2018.

- Chauvigné, C. Étienne, R., Clavier, L. (2011). Éléments pour une histoire de l'éducation à la citoyenneté : de l'école publique française au lycée, quels enjeux ? *Revue Recherches en éducation*, n°10, Université de Nantes : Nantes, p. 131-145
- Chauvigné, C. (2013). " Former ? Éduquer ? Comment s'inscrit l'apprentissage de l'éducation à la citoyenneté dans le parcours des lycéens en France ?" In, Clavier, L. (Dir) (2013) : *Peut-on encore éduquer à l'École*, pp 97-126, Paris : L'Harmattan.
- Chauvigné, C. (2017). *L'éducation à la citoyenneté au lycée (1881-2010) : Pratiques d'acteurs*. Paris : l'Harmattan.
- Chauvigné C. & Fabre M. (2017). Figures contemporaines de l'État éducateur : le cas de l'éducation à la citoyenneté. In Michel Fabre, Henri-Louis Go & Eirick Prairat (dir.), *Éthiques et politiques éducatives*. Nancy : Presses universitaires de Nancy, p. 89103.
- Condette-Castelain, S. (2009). L'implication des élèves dans la vie de l'établissement : regards croisés des enseignants et des conseillers principaux d'éducation. *Carrefours de l'éducation*, 28(2), 53-64. doi:10.3917/cdle.028.0053.
- Dupeyron J-F. (2016). La responsabilité morale des enseignants et éducateurs scolaires. In Michel Fabre, Brigitte Frelat-Kahn & André Pachod (dir.), *L'idée de valeur en éducation. Sens, usages, pertinence*. Paris : Hermann, p. 195209.
- Galichet
- Husser, A-C. (2017a). L'enseignement moral et civique dans les établissements scolaires français, une transversalité consistante ? *Éthique en éducation et en formation*, n° 4, p. 1229.
- Kahn, P (2015). « L'enseignement moral et civique » : vain projet ou ambition légitime ? Éléments pour un débat. *Carrefours de l'éducation*, n° 39, p. 185202.
- Kahn, P. (2016b). L'esprit du nouvel enseignement moral et civique. In Michel Fabre, Brigitte Frelat-Kahn & André Pachod (dir.), *L'idée de valeur en éducation. Sens, usages, pertinence*. Paris : Hermann, p. 93100.
- Ferry, J. (1881-1882). Lois relatives à l'instruction obligatoire et à la gratuité de l'enseignement.
- Jutras, F. (2010) (Dir). *L'éducation à la citoyenneté, enjeux socioéducatifs et pédagogiques*. Québec, Québec : Presses de l'Université du Québec
- Kintzler, C. (2007). Qu'est-ce que la laïcité ? Paris : Vrin.
- Loeffel. L. (2009). *Enseigner la démocratie*. Paris : A Colin.
- Mougniotte, A. (1999). *Pour une éducation au politique : en collège et au lycée*. Paris : l'Harmattan.
- Obin, J-P. (2000). *Questions pour l'éducation civique*. Paris : Hachette.
- Ogien, R. (2012). La guerre aux pauvres commence à l'école : sur la morale laïque. Paris : Grasset.
- Pena-Ruiz, H. (1999). *Dieu et Marianne : philosophie de la laïcité*, PUF, coll. « Fondements de la politique
- Pena-Ruiz, H. (2001). *La Laïcité pour l'égalité*, Fayard, mille et une nuits 2001
- Pena-Ruiz, H. (2003). *Qu'est-ce que la laïcité ?* Gallimard, coll. « Folio actuel »

- Ravez, C. (2018). Regards sur la citoyenneté à l'école. *Dossier de veille de l'IFE* n° 125, juin 2018
- Schapper D. (2000). *Qu'est-ce que la citoyenneté ?* Paris : Gallimard.
- Tutiaux-Guillon, N. (2015). Questions socialement vives et recomposition disciplinaire de l'histoire-géographie : entre opportunités et résistances. In François Audigier, Anne Sgard & Nicole Tutiaux- Guillon (dir.), *Sciences de la nature et de la société dans une école en mutation. Fragmentations, recompositions, nouvelles alliances ?* Louvain-la-Neuve : De Boeck, p. 139-150.
- Vincent, G., Courtebras, B. & Reuter, Y. (2012). La forme scolaire : débats et mises au point: Entretien de Guy Vincent avec Bernard Courtebras et Yves Reuter. *Recherches en didactiques*, 13, (1), p. 109-135
- Zask, J (2011). *Participer. Essai sur les formes démocratiques de la participation*, Les Éditions du Bord de l'eau : Lormont.

ECHEANCES DATEES des envois des communications :

Sous la coordination scientifique de : Alix Garnier
Et responsabilités scientifiques : Céline Chauvigné - Michel Fabre

1-La publication de l'ouvrage : L'éducation citoyenne : idéaux, modèles sous-jacents et réalités est arrêtée pour janvier 2023

2- Les communications à expertiser devront donc être envoyées conjointement en copies à **Madame Alix Garnier** alixgarnier64@yahoo.fr, à **Céline Chauvigné** celine.chauvigne@univ-nantes.fr - **Michel Fabre** fabremichelhenri@aol.com

Madame Garnier Alix accusera réception des articles et gèrera le suivi des navettes correctives.

3- Réception des articles : au plus tard **fin MARS 2021**

4- Les articles feront l'objet d'une double expertise à l'aveugle (1 à 3 mois en principe avant retour des experts). Certains articles retenus feront l'objet de navettes correctives

pour valider en tout dernier point leur contenu. (1eres REPONSES au plus tard JUILLET 2021 avant modification).

5- Les auteurs sont informés par lettres si leurs articles sont publiables ou non

Si oui avec modification, ils ont l'été 2021 pour le retravailler **JUILLET 2021**.

6- Les 1eres corrections pourront être apportées aux communications **le nécessitant dès réception des expertises en double aveugle**. Elles devront être envoyées à alixgarnier64@yahoo.fr à celine.chauvigne@univ-nantes.fr à fabremichelhenri@aol.com

7- Un temps est nécessaire pour colliger - corriger les textes, faire un Edito, une progression, et une mise en page par notre WebMaster. **Parution janvier 2023**

Nous vous remercions de respecter cette progression de travail commun dans le temps, afin que nous puissions opérer au montage final de ce travail dans les temps avant les délais d'impression.

NORMES EDITORIALISTES A RESPECTER POUR ETRE EDITE

Titre de l'article (Trebuchet MS 14, Gras, centré / ap. 6)

Sous-titre (Trebuchet MS 14, Gras, italique, centré ap. 6)

Auteur : prénom, nom (Trebuchet, 12, gras, aligné à droite)

Appartenance institutionnelle, laboratoire (Trebuchet 11, aligné à droite, ap. 6)

Résumé : En TNR 10, interligne simple, italique, maximum de 10 lignes.

Mots-clés: en TNR 10, interligne simple, italique, maximum de 10

Abstrat: résumé en anglais même règle

Keywords : mots-clés en anglais même règle

SVP faire le cadre référençant Résumé – Mots -clés – Abstrat – Keywords.

Ce document est conçu pour servir d'exemple à la mise en page de la revue *Recherches & Educations* éditée par la Société Binet-Simon. Les explications qui y sont données indiquent explicitement les normes à suivre.

L'article doit comporter maximum 35 000 signes (espaces compris) y compris avec les notes et la bibliographie.

- Pour un article proposé à un dossier thématique, fournir un fichier Word (en .doc ou .rtf) attaché à un mail envoyé au coordonnateur du numéro, dont le nom devra contenir le nom et prénom de l'auteur.

Ici aux trois : coordinatrice scientifique alixgarnier64@yahoo.fr et responsables scientifiques à celine.chauvigne@univ-nantes.fr à fabremichelhenri@aol.com

- Pour un article proposé en varia, fournir un fichier Word (en .doc ou .rtf) attaché à un mail envoyé au secrétariat de la revue recherches.et.educations@gmail.com, dont le nom devra contenir le nom et prénom de l'auteur.

Règles de mise en page pour chaque article proposé à la revue :

Le corps du texte (style normal) est en times new roman 11, justifié, interligne simple, avec un retrait positif de première ligne de 0,5. Pas d'espacement avant ni après. Il est préférable d'accepter les coupures de mots (deux consécutives).

Le texte fait 245 mm dans sa hauteur et 160 mm dans sa largeur, ce qui correspond aux marges suivantes :

- haut, 2 cm ;
- bas, 2 cm ;
- gauche, 2,5 cm ;
- droite, 2,5cm

Le texte revient complètement à gauche dans un alinéa, il ne doit être en retrait (éviter les puces, peu esthétiques, et préférer les tirets cadratin touches “ ctrl, - du pavé numérique ” sur un pc).

Les alinéas sont dans le même style que le corps de texte, mais sans retrait positif de première ligne. On peut juger utile d'attribuer un espacement de 6 points à la dernière ligne d'une suite d'alinéas.

Titre de niveau 1

Les titres de niveau 1 sont en TNR 12, gras, espacement avant 12, espacement après 12, paragraphes solidaires.

Titre de niveau 2

Les titres de niveau 2 sont en TNR 12, gras, retrait positif de 0,5cm, espacement avant 6, espacement après 6, paragraphes solidaires.

Titre de niveau 3

Les titres de niveau 3 sont en TNR 11, gras, italiques, retrait positif de 1cm, espacement avant 6, espacement après 6, paragraphes solidaires.

Titre de niveau 4 (et suivants)

Les titres de niveau 4 (et suivants) sont en TNR 11, italiques, retrait positif de 1,5cm, espacement avant 6, espacement après 6, paragraphes solidaires. Pour ce qui concerne la numérotation des intertitres, cela est laissé à l'appréciation du rédacteur.

Les notes de bas de pages

L'appel de notes de bas de pages¹ est en TNR 10, exposant.

Les citations

Dans la mesure où elles sont brèves les citations sont insérées dans le corps du texte, entre guillemets français de préférence (Nom Auteur, année, p. 6). Si deux auteurs (Nom auteur 1 et Nom auteur 2, année, p. 7), si plus de deux auteurs (Nom auteur 1 *et al.*, année, p.)

Quand plusieurs auteurs sont cités dans la même phrase (Nom auteur, année, p. 6 ; Nom auteur, année, p. 8).

Tous les auteurs cités dans le texte doivent être présents dans la bibliographie.

Lorsque l'auteur est déjà cité dans la phrase, ne pas réitérer son nom entre parenthèses, indiquer seulement entre parenthèses l'année et la page si besoin, n'indiquer dans la phrase que le nom de l'auteur et non ses initiales : exemple selon Foucault et non selon M. Foucault.

Si la citation est longue, on la fera figurer dans une forme particulière pour la faire ressortir :

« cette citation est longue au sens où elle fait plus d'une phrase, par exemple. Elle est placée hors du corps de texte en TNR 10, espacement avant 6, espacement après 6, retrait positif de première ligne 0,5 » (Nom Auteur, 2000, p. 6).

¹ Les notes de bas de pages sont en TNR 9, interligne simple, justifiée. Word reporte la numérotation de bas de page en exposant. Dans un souci d'esthétique, il est préférable de forcer l'édition en normal (non exposant).

Les tableaux et figures

Il est impératif de les fournir dans des fichiers séparés et de haute qualité (un fichier par document, portant le numéro du document à insérer et le nom de l'auteur principal de l'article, autrement dit un tableau sur une feuille = un fichier). Signaler leur place dans le corps de texte en mentionnant "insérer ici le document X", y compris s'il s'agit d'un document à insérer en annexe.

ATTENTION respecter impérativement ces points svp: NE PAS INSERER VOS TABLEAUX – FIGURES ET ETC.

Mais signifier par écrit :

"Insérer ici le tableau 1"

Tableau 1. Les textes sont en TNR 10, italiques, centré, avant 6, après 6 et paragraphe solidaire pour éviter que la légende soit sur une page et le tableau sur une autre (style " légende_tab ").

- Fournir les tableaux en format excel ET **Jpeg**
- Fournir les photos et graphiques en format **jpeg** ou tiff
- **OBLIGATOIREMENT** : Tous les tableaux, graphiques et photos seront en **noir et blanc**.

Si on livre des extraits de séquences conversationnelles ou autres corpus, on peut utiliser le style corpus, en forçant un espacement avant de 6 points à la première ligne et un espacement après de 6 points à la dernière ligne.

A Ceci est un exemple en TNR 9, italiques, retrait à gauche de 0,5 cm et retrait de première ligne négatif de 0,5.

B D'accord.

A Toutefois, les conventions livrées ici sont adaptables.

Pour les formules diverses

$a + b = c$ (TNR 9, avant 6, après 12, retrait à gauche de 1 cm)

Enfin, les divers exemples de références placés ci-après devraient donner une assez bonne idée des normes de présentation de la bibliographie. Elle est en TNR 10, retrait négatif de première ligne : 0,5 cm.

Bibliographie : exemples

- Beaudichon, J., Verba, M., & Winnykamen, F. (1988). Interactions sociales et acquisition de connaissances chez l'enfant : une approche pluridimensionnelle. *Revue Internationale de Psychologie Sociale*, 1, 130-141.
- Bernicot, J. (1992). *Les actes de langage chez l'enfant*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Brossard, M. (1989). Espace discursif et activités cognitives. *Enfance*, 42, 49-56.
- Bruner, J.S. (1984). Contexts and formats. In M. Deleau (Ed.), *Langage et communication à l'âge préscolaire*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, pp. 13-25.
- Doise, W., & Mugny, G. (1981). *Le développement social de l'intelligence*. Paris : InterEditions.
- Dumas Carré, A., & Weil-Barais, A. (Eds.). (1998). *Tutelle et médiation dans l'éducation scientifique*. Berne : Peter Lang.
- Gilly, M. (1995). Approches socio-constructives du développement cognitif de l'enfant d'âge scolaire. In G. Gaonach' & C. Golder (Eds.), *Manuel de Psychologie pour l'enseignement*. Paris : Hachette, pp. 130-167.
- Piaget, J., (1974). *Réussir et comprendre*. Paris : Presses Universitaires de France.
(1974). *La prise de conscience*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Rommetveit, R. (1976). On the architecture of intersubjectivity. In L.H. Strickland, K.J. Kergen, & F.J. Aboud (Eds.), *Social psychology in transition*. New York : Plenum Press.